JALLUT SA
Route de Crissier 4
1030 Bussigny-près-Lausanne
Tél. : +41 (0)21 702 0 702
Fax : +41 (0)21 702 0 700
e-mail : info@jallut.ch
http ://www.jallut.ch

PEINTURES Jallut

FICHE TECHNIQUE

N° 8510.05

Nom du Produit :

FOND D'ACCROCHAGE pour Crépi Synthétique

Définition : **Fond structuré permettant l'application facile de nos crépis synthétiques extérieurs et intérieurs et donne également une égalisation du support.**

Domaine d'application : Pour tout support minéral extérieur et intérieur.

SPECIFICATIONS

Liant :	Résine acrylique	
Pigments :	Dioxyde de titane et matière de charge	
Poids spécifique :	1,52	
Extrait sec :	70%	
Aspect :	Granuleux, rugueux	
Viscosité :	Pâteuse	
Teinte :	Blanc	
Nuançage :	Avec au maximum 5% de NEOGAM	
Emballages :	Bidon plastique de 5 kg Bidon plastique de 25 kg	Art. n° 701044 Art. n° 701043
Consommation :	Env. 250 à 300 gr/m^2	
Temps de séchage :	6 à 8 heures selon la température ambiante	
Recouvrement :	12 heures minimum en conditions normales d'application.	
Stockage :	1 année en emballage d'origine hermétiquement fermé. CRAINT LE GEL !	

PREPARATION ET APPLICATION

Support :	Doit être propre, sec et exempt de graisse.
Outil :	Rouleau
Température :	La température du support ne doit pas être inférieure à +6°C
Dilution :	1 partie d'eau (en poids) pour 1 partie de FOND D'ACCROCHAGE
Nettoyage de l'outil :	De suite après emploi avec de l'eau.

PRESCRIPTIONS DE SECURITE

Respecter les prescriptions de sécurité sur l'emballage.
Fiches de données de sécurité sur demande.

La présente notice technique contient des directives basées sur l'état actuellement connu de la science et de la technique. Il y a donc lieu de vérifier la date de parution et, au besoin, de demander si de nouvelles données techniques ont été publiées. Les données et les directives se rapportent à des conditions normales habituelles ; seuls des essais personnels permettent de déterminer si elles s'appliquent à un cas particulier. Par ailleurs, nous garantissons la qualité de la marchandise livrée, conformément aux règles de l'Union Suisse des Fabricants de Peintures et Vernis.